

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [3]

Artikel: Lausanne : un contact difficile

Autor: Tissot, Suzanne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

obtenir des chances égales en matière d'éducation et de promotion sociale, l'égalité de salaires, et le droit à disposer de son propre corps ; pour dénoncer la publicité sexiste et la violence à l'encontre des femmes, étrangères et suisses doivent lutter ensemble.

L'ECHIQUIER DU PATRIARCAT

Les organisatrices du congrès de Zurich s'étaient inspirées d'un congrès similaire qui a eu lieu en mars 1984 à Francfort. Mais si le congrès allemand avait attiré surtout des intellectuelles, les trois journées zurichoises ont été caractérisées par une forte participation de femmes étrangères de milieu populaire.

Les exposés et les échanges dans les groupes de travail du congrès donnaient l'impression que la majorité des femmes sont manœuvrées comme des pièces d'échecs dans un tournoi du patriarcat international. Le congrès fut ouvert par deux exposés : l'un, plutôt psychologique, par **Edith Schlaffer**¹ de Amnesty for Women, tournait autour du thème de l'étranger en nous-mêmes ; l'autre, plutôt historique, par la Chilienne **Yolanda Renner**, montrait combien les cinquante années de colonisation européenne et les dernières cinquante années d'impérialisme américain ont été néfastes au niveau de la destruction culturelle et du pillage des richesses et ont laissé les femmes latino-américaines devant un immense tas de pots cassés.

LE MARCHÉ DES FEMMES

Une journée entière fut consacrée au travail en groupes.

Un des groupes les mieux fréquentés fut celui animé par le Centre-Femmes à propos du tourisme sexuel, du marché des go-go-girls et de la prostitution. Aux informations statistiques succédèrent des considérations éthiques et politiques. Selon la police fédérale des étrangers, le nombre des go-go-girls du tiers monde a augmenté de 178 en 1978 à 691 en 1983. Les soi-disantes artistes reçoivent un permis de travail pour 8 mois par an, renouvelable pour 8 autres mois au maximum.

Cette situation a amené Swissaid à financer, à partir du 1er février 1985, un demi-poste de travail, dont le titulaire est chargé d'élaborer du matériel d'information particulièrement destiné aux femmes asiatiques, portant sur le recrutement des go-go-girls, les mariages fictifs, le réseau de la prostitution. Il s'agira aussi de réfléchir plus globalement sur le marché des femmes, tout d'abord dans la région zurichoise ; de créer des liens avec des organismes religieux ou étati-

LAUSANNE : UN CONTACT DIFFICILE

Une expérience visant à établir des relations de solidarité entre femmes étrangères et suisses à Lausanne s'est soldée par un échec : le Centre « Femmes étrangères, femmes suisses » a fermé ses portes il y a déjà trois ans. Pourtant, dit Cornelia Thévenaz, ex-animatrice de ce centre, le bilan n'est pas totalement négatif, puisque 8 femmes étrangères et suisses ont pu tisser entre elles des liens d'amitié qui durent encore aujourd'hui.

L'idée de départ était de fournir aux femmes immigrées de Lausanne une infrastructure de rencontre et d'entraide. Pendant ses années d'activité, le Centre a effectivement organisé, une fois par mois, des soirées de discussion sur différents thèmes tels que l'avortement, les problèmes scolaires, etc. ; il a par ailleurs fonctionné comme intermédiaire entre les femmes immigrées et l'administration.

Au début, beaucoup de femmes (surtout des italiennes et, en moindre mesure, des espagnoles) y venaient pour parler de leurs difficultés au travail, en famille, etc. Par la suite, et malgré l'ins-

tallation dans des locaux très bien situés en 1981, on a assisté à une certaine désaffection, que Cornelia Thévenaz attribue à plusieurs causes.

Tout d'abord, les associations d'étrangers, ayant leurs propres services sociaux, n'ont pas jugé nécessaire de soutenir le Centre : et les femmes avaient plutôt tendance à fréquenter les mêmes lieux que leurs compatriotes. Le Centre était souvent perçu (et donc craint) comme une institution officielle, alors même qu'il fonctionnait sur des bases totalement privées et bénévoles ; et les ressortissantes de chaque pays préfèrent de toute façon se retrouver entre elles. Par ailleurs, les femmes de certains pays, notamment les turques, n'ont pas l'habitude de parler de leurs problèmes à des étrangères — et elles ne sortent pas seules le soir...

Mais la cause principale de la fermeture du Centre tient peut-être à un certain flottement au niveau des buts poursuivis. C'est en tout cas un des principaux reproches qui lui ont été adressés.

Suzanne Tissot

ques ayant des contacts avec des femmes victimes de ce commerce ; et de proposer des actions au niveau suisse.

REVENDEICATIONS POLITIQUES

Dans la plupart des autres groupes, aucun projet n'avait été élaboré préalablement à la discussion ; aussi le gros travail a-t-il consisté à passer du plan des échanges et des informations au plan des revendications. Un important catalogue de revendications spécifiques à chaque groupe (cf. page suivante) est issu de cet effort.

Il a été présenté le dernier jour aux trente politiciennes invitées et absentes (sauf une !), avec des revendications d'ordre plus général portant sur : l'abolition du statut des saisonniers, le droit à la naturalisation des enfants de parents étrangers nés en Suisse, l'abolition de toute procédure discriminatoire lors de la naturalisation, le droit de naturalisation pour les femmes indépendamment de leur mari, des conditions de travail égales pour les femmes suisses et les femmes étrangères, et l'arrêt des expulsions juridiques ou administratives pour les femmes étrangères.

Mais l'importance de ce congrès tient surtout à la formation d'une base solide de femmes qui poursuivront le travail et donneront du poids au mouvement. La Communauté d'intérêts des Suissesses mariées à un étranger a repris le secré-

ariat du congrès², et les locaux du centre de contact syndical pour les femmes serviront désormais de point de rencontre. Une brochure réunissant les documents de travail du congrès sera publiée en allemand, espagnol, italien, grec, turc et français et pourra être commandée à l'adresse du secrétariat².

Signalons enfin aux Romandes intéressées à participer à un rapprochement entre les femmes des pays « pauvres » et celles des pays « riches » que l'Association « Solidarité avec les femmes en lutte »³, dont des membres étaient présentes au Congrès de Zurich, organise une journée de réflexion à Genève le samedi 27 avril, avec trois groupes de travail :

1. **Lutte des femmes en Suisse** - débat entre les différentes tendances du mouvement des femmes en Suisse.
2. **Face à l'agro-business, aux industries alimentaires, chimiques et pharmaceutiques**, que font les femmes qui, de manière générale et partout, nourrissent et soignent ?
3. **Echanges entre les cultures** : y a-t-il des richesses « traditionnelles » à ne pas perdre en cours de route vers le « progrès » ?

Anne-Marie Käppeli

¹ co-auteur, avec Cheryl Bernard, du livre « Die Grenzen des Geschlechts », Amnesty for Women, Reinbeck bei Hamburg, 1984.

² IAS, case postale 288, 8025 Zurich.

³ 34, avenue Peschier, 1206 Genève.